

### Le budget

La suppression du Programme des communications sociales des autochtones représente une perte d'environ 215 000 \$ pour ces derniers. Cet argent est utilisé pour produire des téléthéâtres dont la populaire série *Super Shamou*.

L'Inuit Broadcasting Corporation devra réduire ses heures d'antenne et abandonner une partie de ses activités. Il faudra licencier des employés à Ottawa et dans les centres de production du Nord. Et la même histoire se répète partout au pays.

Les médias nationaux ne traitent pas des questions autochtones aussi souvent et aussi profondément que le souhaiteraient les autochtones. Ils ne peuvent les aborder dans le même optique que ces derniers, sans compter qu'ils sont incapables de communiquer dans leur langue. Sabrer dans les communications, c'est attaquer la culture autochtone.

Tout comme Radio-Canada a été établie pour combattre l'attraction de la culture américaine, de même les médias autochtones ont été institués pour faire contrepoids à la domination écrasante de la culture canadienne non autochtone avec ses deux langues officielles et sa mosaïque culturelle.

Combien de Canadiens savent que 53 langues autochtones sont parlées au Canada? Combien savent que ces langues se meurent actuellement? Que seulement trois des 53 langues autochtones du Canada ont des chances de survie au prochain siècle. Ces langues ont été parlées partout au Canada pendant des centaines d'années avant l'arrivée des explorateurs et des colons européens. Pourtant, beaucoup sont en danger d'extinction et il faudrait lancer une vaste offensive pour prévenir leur disparition. Dans cette bataille pour leur survie culturelle et linguistique, les autochtones ont besoin du gouvernement fédéral à titre d'allié et de défenseur, alors qu'il vient de leur tourner le dos.

Le Secrétariat d'État ne dépense qu'un million par an pour le programme des langues autochtones, alors qu'il dépense des centaines de millions pour les deux langues officielles. Même les langues patrimoniales, celles des immigrants récents, reçoivent plus d'argent que celles des premiers habitants de ce pays.

Je ne suis pas contre le financement de ces autres langues, mais je dis que le gouvernement doit accorder la

priorité à la survie, à la préservation et au développement des langues autochtones.

Non seulement ce budget n'apporte pas cette aide critique, mais il supprime les moyens qui permettaient aux autochtones de communiquer entre eux dans leur langue. Autrement dit, le gouvernement participe à l'extinction culturelle des autochtones.

Les autochtones veulent savoir pour quelle raison le gouvernement persiste à élargir le fossé entre les riches et les pauvres. Ils veulent savoir pourquoi on réduit des programmes qui avaient plutôt besoin de rattrapage. Ils veulent savoir pour quelle raison ils doivent payer de leur emploi, alors que les grandes sociétés ne paient pas leur juste part d'impôts. Ils veulent savoir pourquoi ils devraient payer de leur culture et de leur langue, alors que l'écart entre les autochtones et les autres Canadiens est si grand.

Les autochtones du Canada paient de leur vie le manque d'attention que le gouvernement porte à leurs besoins sanitaires, éducatifs, professionnels et économiques.

• (1630)

Le taux de suicide chez les jeunes autochtones est six fois plus élevé que celui des non-autochtones. Les bébés autochtones meurent en plus grand nombre et leur santé, lorsqu'ils survivent, est nettement moins bonne que celle des autres Canadiens. L'espérance de vie des autochtones est en moyenne de dix années de moins que chez les autres Canadiens.

Le gouvernement verse des larmes de crocodile pour les autochtones; il prétend qu'il se préoccupe de leur sort, mais cet intérêt de façade ne donne rien aux autochtones pour ce qui est de rebâtir leur vie ruinée et leurs rêves et leurs espoirs brisés, alors qu'ils sont abandonnés une fois de plus par un gouvernement hostile aux aspirations des autochtones et bien décidé à les assujettir comme les gouvernements coloniaux de jadis.

**M. Réginald Bélair (Cochrane—Supérieur):** Monsieur le Président, je voudrais féliciter mon collègue de Nunatsiaq pour son excellent discours. Le secrétaire d'État pourrait peut-être m'accorder son attention un instant. Mon collègue a parlé du Programme de communications sociales des autochtones et du Programme d'accès des autochtones du Nord à la radiotélédiffusion. Je voudrais lui demander comment ces deux programmes servaient à des fins bien précises dans le Nord.